

LE SPÉCIALISTE ALTERNATIF SUISSE, ITERAM CAPITAL, OBTIENT LA LICENCE DE GESTIONNAIRE DE FORTUNE COLLECTIVE

Genève, Suisse - ITERAM Capital SA, société indépendante en investissements alternatifs, a le plaisir d'annoncer qu'elle a été agréée par l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) en qualité de gestionnaire de fortune collective. Cette licence vient s'ajouter à la licence de représentant pour placements collectifs de capitaux étrangers destinés à des investisseurs qualifiés en Suisse obtenue en 2017. Avec ces deux autorisations, ITERAM vise à devenir un acteur incontournable de la gestion d'actifs alternatifs couvrant les marchés privés, les hedge funds et les fonds alternatifs liquides.

Commentant cette nouvelle licence, Manuel Garzelli, associé et CEO d'ITERAM, déclare : « une étape majeure a été franchie par ITERAM. La Société sera en mesure d'accélérer sa croissance en renforçant sa présence et ses activités en Suisse en tant que spécialiste de l'investissement et du financement alternatif. Cette reconnaissance souligne le fort engagement et le cadre rigoureux mis en place par la société pour ses activités de gestion de fortune collective et de représentant de fonds, et répondra aux attentes d'une clientèle professionnelle et institutionnelle Suisse et étrangère ». Marc Sbeghen, fondateur et responsable de la recherche, ajoute : « nous sommes fiers d'avoir répondu aux strictes exigences réglementaires du régulateur et d'être en mesure de fournir à nos clients un accès à des investissements alternatifs de qualité qui ont le potentiel de générer des rendements réguliers et non corrélés aux marchés traditionnels ».

Fort de leur expertise de plus de deux décennies dans l'industrie alternative, les associés et membres du comité de direction, Manuel Garzelli et Marc Sbeghen, proposent à leurs clients un partenariat solide. L'offre d'ITERAM englobe tout le spectre du secteur alternatif, du financement et investissements directs aux portefeuilles de multigestion tant sur les marchés privés que sur les hedge funds. La société accompagne ses clients dans leurs choix à travers une industrie vaste et complexe. Les investisseurs professionnels et institutionnels pourront choisir parmi des fonds de droit luxembourgeois, des transactions directes ou des co-investissements et bénéficier également d'un suivi personnalisé par le biais de mandats de conseil sur mesure. Plusieurs fonds conseillés par ITERAM ont récemment été sélectionnés et récompensés pour leurs performances absolues ajustées au risque lors de cérémonies en Europe et en Suisse grâce à leur résilience en période de forte volatilité des marchés.

Afin d'accompagner cette expansion, la société a renforcé sa gouvernance avec la nomination d'Yves Claude Aubert, conseiller financier expérimenté et administrateur indépendant, à la présidence du Conseil d'administration aux côtés de Jaume Sabater, vice-président. Par ailleurs, la société a nommé Laurent Auchlin, expert dans le secteur de la gestion d'actifs, administrateur de la Société. Me Jean-Yves Rebord, avocat expérimenté en matière de droit bancaire et financier, a été reconduit dans ses fonctions d'administrateur.

A PROPOS D'ITERAM CAPITAL

ITERAM Capital SA, basée à Genève (Suisse), a été créée en 2015. La société est agréée et supervisée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) en qualité de gestionnaire de fortune collective et représentant de placements collectifs de capitaux de droit étranger destinés à des investisseurs qualifiés en Suisse. La société agit en tant que gestionnaire de plusieurs fonds basés au Luxembourg et propose des services de conseil et de recherche en investissement alternatif. Plus d'informations sur www.iteramcapital.com.

Contact Media:

Debora Lettieri

☎ +41 22 552 23 44

✉ dl@iteramcapital.com